



# L'essentiel du CHSCT de l'ADPP SUD

CHSCT DU 9 février 2011

*parce qu'un jour, vous serez concernés...*

## Refreshing de la boutique de Vitry sur Seine

La Direction présente un document très sommaire car la réunion préparatoire des travaux aura lieu sur le site le vendredi 11/02/2011. Les travaux vont porter sur l'amélioration de l'espace vente, le passage des mobiliers au concept NExT, le changement des dalles de sol, la réfection des peintures intérieures et extérieures de la boutique.

Le CHSCT regrette qu'une fois encore, on l'informe sans donner le moindre descriptif. Malgré les justifications de la direction sur la disponibilité des informations en sa possession, le CHSCT insiste sur le fait qu'à chaque fois, il n'a qu'une simple information et jamais le détail des travaux.

Monsieur Farcy invite les élus du CHSCT à être présent lors de la réunion préparatoire des travaux du 11/02/2011. Le refreshing n'est pas une modification structurelle de la boutique. Il dure entre 7 et 15 jours et les travaux sont effectués par un contractant général. Ces travaux entraînent de fait la fermeture de la boutique pendant la durée de ces travaux. Une mise au concept est beaucoup plus lourde, avec par ailleurs 2 jours de formation et de prise en main du parcours client dans la boutique. La date prévue du début des travaux le 02/05/2011 est maintenue. La date de fin des travaux sera définie suite à la réunion sur site du 11/02/2011.

Le CHSCT doit donc nommer un membre élu qui sera associé au processus des travaux et que dans cette boutique, il n'y a pour l'instant aucun espace vie. Le local technique et les livraisons prennent quasiment toute la place. Il arrive régulièrement que les gens mangent dans le bureau du responsable.

La Direction insiste sur le fait que les salariés disposent de tickets-restaurant, et à ce titre, ils ne devraient pas manger dans la boutique.

**La CFE-CGC/UNSA dénonce cette remarque car les tickets restaurants ne permettent pas d'avoir un repas quotidien et équilibré.**

## Refreshing de la boutique des Ulis 2

La Direction fournit un dossier plus complet avec un détail des travaux : changement des revêtements des sols et plafond, installation d'une climatisation, changement de la position du Live Box Testing, mise en place d'une position GDFA informatisée, remplacement complet du coin cuisine, changement de tous les luminaires, remplacement de tous les rayonnages de la zone de stockage, mise en place de nouvelles prises électriques dans le bureau du RB. C'est l'UGI qui validera la fin et la conformité des travaux.

Le CHSCT signale de nouveau, qu'il n'y a plus d'eau chaude dans cette boutique.

La Direction précise que ce problème est du domaine du Centre Commercial, qui est tenu de s'occuper de la boucle eau chaude/eau froide, mais dans certains cas, les procédures sont trop longues. Pour pallier à ce manque et dans l'attente des travaux, il est prévu d'installer un petit ballon d'eau chaude d'appoint.

La CFE-CGC/UNSA demande si les divers projets liés à la relocalisation de la boutique dans le CC sont définitivement abandonnés ? Car cette hypothèse a longtemps servi d'excuse à la non prise de décision concernant les travaux.

La Direction n'a rien de prévu au moins dans l'année à venir.

## Travaux du Studio Saint Maur

Suite aux analyses du bureau d'études qui a relevé la présence d'amiante dans tout l'immeuble, le projet de rénovation est retardé. A l'origine, ce qui était prévu, c'était de mettre le Studio aux couleurs actuelles et de créer 2 bureaux pour les 2 salariés présents régulièrement sur le site.

**Le point est reporté à un CHSCT ultérieur.**

## Changement du mobilier d'assise dans les boutiques

Le CHSCT demande s'il y a eu une validation au niveau national de ces nouveaux mobiliers ?

Les médecins du travail et les préventeurs participent aux travaux sur les évolutions des postes de travail et donc entre autres, à l'amélioration des sièges, chaises et fauteuils. Une expérimentation avec ces nouveaux sièges a déjà été faite sur l'AD Lyon. L'enlèvement des anciennes chaises a commencé ; Pour l'instant, nous n'avons pas eu de réclamations de la part des Responsables de boutiques quant à un éventuel retard du retrait des anciennes chaises. Les premiers retours confirment que les chaises et tabourets sont conformes aux attentes exprimées.

## Info-consultation sur la mise en concept proximi de la boutique d'Ivry

La direction précise que la présence d'un travailleur handicapé dans cette boutique l'a aidé à valider les travaux prévus. La caisse « esclave » en bout du rayon libre-service peut recevoir le fauteuil. D'après les plans établis, la caisse maîtresse est également adaptée. Il faudra vérifier néanmoins ce point.

Le CHSCT demande si la position de caisse est-elle adaptée pour recevoir un fauteuil roulant ? Et ce salarié handicapé fera-t-il la GDFA (Gestion Dynamique de la File d'Attente) ? Et si la réserve sera climatisée ?

La réponse est non aux 2 questions. La réserve sera simplement ventilée, comme devraient l'être l'ensemble des zones de stockage. A cette occasion, je rappelle que le travail du GEV (Gestionnaire Espace Vente) devrait l'amener à être davantage sur l'espace vente. 1/3 de zone stocks, 1/4 de back office et 1/2 temps sur l'espace vente. Je vais revoir la fiche de poste des GEV. Ce métier important dans les boutiques doit être repensé et mis en valeur. Il n'y a pas de poste de GEV prévu dans cette boutique pour l'instant.

**La CFE-CGC/UNSA constate qu'alors que FT continue à traîner des pieds pour faciliter l'intégration des travailleurs handicapés, cette initiative autour de ce travailleur PMR pourrait être reprise au niveau national.**

## Bilan des ouvertures des dimanches 2010

Quelques remarques. Au niveau de l'ADPP, les salariés volontaires ayant travaillé les dimanches sont à 46 % féminins et donc à 54 % masculins. On notera également une forte présence des salariés seniors parmi eux et particulièrement sur le périmètre ADPP Sud. Globalement, les hommes seraient plus enclins à vouloir travailler les dimanches. Suite à ces ouvertures du dimanche, le nombre de volontaires est même souvent supérieur à la demande. L'intérêt pour les dimanches payés est réel. Pour les dimanches de décembre, la plupart des récupérations sont posées en janvier, accolées à des vacances. Il convient de préciser que beaucoup de demandes d'ouvertures des boutiques le dimanche émanent des Centres Commerciaux. Une amende de 1100 € suite à la fermeture de la boutique de Collégien (77) les 26/12/2010 et 02/01/2011 a été payée. La direction informe qu'elle a dorénavant toutes les autorisations des municipalités pour les demandes d'ouverture le dimanche. Elle propose au CHSCT de l'informer sur ces modalités d'ouverture. Ces informations seront communiquées à la demande du CHSCT ainsi que les présences des salariés en boutique.

Le CHSCT remarque que le contexte est le reflet de notre société actuelle en général. En ce qui concerne les dimanches de décembre et pour des raisons évidentes de santé et d'accumulation de fatigue sur cette période, il serait préférable que les jours travaillés ne soient pas pris trop tardivement.

## Point sur l'audit SMSST (service médical de santé et sécurité au travail) des 4, 5 et 6 janvier 2011

L'auditrice a dans l'ensemble été enchantée des visites effectuées et de l'accueil fait par les salariés de l'ADPP. Elle a salué la présence du Document Unique et sa connaissance par les salariés audités. La mise en place d'un comité de suivi a été efficace. Les résultats sont encourageants. Les suivis sont dorénavant inclus dans le tableau de bord de l'ADPP.

Le seul bémol, c'est la cotation que nous avons attribué à certains risques en les surcotant par rapport à la réalité.

La priorisation des risques doit être revue une fois par an. Une plus grande cohérence est encore à trouver dans l'appréciation des risques. Nous attendons maintenant la note attribuée par l'auditrice. Si la note est mauvaise, l'audit sera renouvelé sous 1 an ou 1 an et demi.

## Suivi des accidents et agressions du trimestre

Le CHSCT constate toujours le nombre assez faible de remontées des fiches agressions ( 2 ).

**La CFE-CGC/UNSA rappelle l'importance de la sensibilisation des RB et des salariés sur cette question ne doit pas se relâcher.**

La Direction s'engage à faire de fréquents rappels sur ce point et à en souligner l'importance.

## Contact